

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

29 mai 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

La réalité économique est une chose, l'image qui l'accompagne en est une autre. Avec la démarche d'attractivité, j'ai souhaité précisément lier les deux pour que Tours Métropole Val de Loire parle avec fierté de ses atouts, de ses compétences, de ses singularités et de son excellence pour inciter entrepreneurs et décideurs à y installer et développer leurs activités. En cette période si difficile de sortie de crise sanitaire, cette démarche d'attractivité prend tout son sens pour accompagner l'élan nécessaire qu'il convient de donner à notre économie locale, à la création de richesses et à l'emploi. Cette lettre d'info 36 vous propose de faire le point sur cette démarche d'attractivité et sur notre marque territoriale Tours Loire Valley. Je vous souhaite une bonne lecture et vous renouvelle toute mon amitié.

Philippe BRIAND
Président de Tours Métropole Val de Loire

L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ATTRACTIVITÉ

La crise sanitaire a fait émerger de nouvelles aspirations et tendances chez nos concitoyens. Elle a confirmé l'importance du cadre de vie et fait ressurgir la question de notre relation à la nature, offrant de nouvelles opportunités pour l'attractivité de la Touraine. Le regain d'intérêt pour les métropoles et les villes moyennes s'est accéléré pendant le confinement. 54% des parisiens envisagent aujourd'hui de quitter Paris dès que possible, contre 38% avant le confinement*. Le contexte n'a jamais été aussi propice pour amplifier notre stratégie d'attractivité à destination des populations et des entrepreneurs.

De nouveaux enjeux ont émergé, centré sur la qualité des services publics et des infrastructures, la sécurité sanitaire et alimentaire, l'éducation, l'agriculture, le développement durable... autant de politiques publiques que nous portons dans nos communes et dans notre métropole. La relocalisation des productions et des approvisionnements, la consolidation des écosystèmes locaux stratégiques sont les nouveaux défis qui favoriseront la performance économique et l'attractivité de notre territoire.

**étude Paris je te quitte - réalisée du 12 au 17 mai 2020.*

ATTRACTIVITÉ POST-COVID : PLUS QUE JAMAIS, TOURS LOIRE VALLEY A SA CARTE À JOUER

VALORISER LES INITIATIVES LOCALES

La crise a montré un attachement fort au territoire et la grande capacité des acteurs locaux à se mobiliser pour y entreprendre des actions collectives, solidaires et/ou innovantes. Tours Loire Valley s'en est fait l'écho en les publiant quotidiennement sur ses réseaux sociaux. Cette valorisation des initiatives locales positives a été un levier pour développer la fierté d'appartenance, pour faire communauté, affirmer les valeurs et l'identité de notre territoire.

Dans un contexte de concurrence et de marketing territorial tous azimuts, il est plus que jamais nécessaire de capitaliser sur notre ADN et d'affirmer notre singularité pour attirer les entreprises. Humanisme, bienveillance, goût de l'équilibre, esprit d'entreprendre, fertilité des idées, hospitalité... autant de valeurs ancrées dans «l'esprit RE-naissance» du territoire et qui prennent un sens tout particulier dans la situation actuelle. Une alternative authentique et rassurante pour ceux qui souhaitent changer de vie.

Autre atout force de Tours Loire Valley : la coopération territoriale, puisque c'est l'ensemble des EPCI de Touraine qui participe à cette démarche collective de valorisation de notre territoire grâce aux Contrats de réciprocité signés le 18 janvier 2019.

PRÉPARER LE REBOND

La période qui s'ouvre doit nous amener à privilégier l'offre de services du territoire pour mieux répondre aux besoins des entreprises et de leurs collaborateurs. *Tours Loire Valley, by switch'up* est le service innovant imaginé pour accompagner les entreprises dans le recrutement de nouveaux salariés. Trouver un logement, un emploi pour le conjoint, scolariser les enfants, s'intégrer dans la vie sociale, aider aux démarches administratives : 5 services, pensés avec et pour les entreprises et leurs salariés, sont proposés via une plateforme numérique. Ils seront assurés par des Tourangeaux sélectionnés, formés et rémunérés. L'objectif est de faire de l'accueil local et de l'hospitalité en réseau un atout pour l'attractivité des talents.

C'est un vrai avantage comparatif à travailler, car nous serons la première marque de territoire à proposer ce service innovant, dont la particularité est de s'appuyer sur la fierté et la convivialité des résidents.

A crise inédite, solutions agiles... Ce service proposera dans les prochains jours une offre ciblée pour le monde agricole et viticole afin d'aider les agriculteurs à trouver des hébergements temporaires pour les travailleurs saisonniers, en adéquation avec les mesures barrières. Cela permettra également de créer une demande alternative pour les professionnels de l'hébergement touristique.

RENFORCER L'IMAGE DU TERRITOIRE

Dès cet été, une campagne digitale est envisagée à destination des Parisiens, faisant la part belle à nos atouts touristiques à 1h de la capitale et prônant notre mode de vie comme vitrine résidentielle. A l'automne, une opération de prospection dédiée au recrutement des talents sera déployée via les réseaux sociaux et le web et viendra compléter ce dispositif de promotion.

Désormais le tourisme d'affaires, porté par Tours Evénements et le Bureau des congrès de la Métropole, s'affichera sous une signature aux couleurs de la marque de territoire. « Destination Tours Loire Valley » a été créée pour donner plus d'impact et de cohérence aux opérations de promotion qui visent à attirer salons, séminaires et congrès en Touraine. Les logos de l'Office de Tourisme Tours Val de Loire et du Convention Bureau ont également été retravaillés dans ce sens.

DESTINATION TOURS LOIRE VALLEY



>> Retrouvez Tours Loire Valley sur www.toursloirevalley.eu

INFORMATION PRÉFECTURE

ORGANISATION DU DEUXIÈME TOUR DES MUNICIPALES LE 28 JUIN

Le dépôt des candidatures pour le 2^{ème} tour débutera ce vendredi 29 mai et s'achèvera le 2 juin à 18 h. Les candidatures déposées les 16 et 17 mars derniers pour lesquelles un récépissé définitif a été délivré demeurent valables.

De façon à respecter les gestes barrières préconisés, le dépôt de candidature se fera uniquement sur rendez-vous (module en ligne prévu sur le site internet de la préfecture). Le nombre de déposants est limité à deux personnes maximum et le port du masque est obligatoire.

Les dispositifs de vote seront soumis aux mêmes règles sanitaires que celles adoptées au premier tour :

- aménagement des bureaux de vote permettant d'éviter les situations de promiscuité prolongée (marquage au sol),
- affichage rappelant les gestes barrières,
- point d'eau à proximité pour permettre le lavage des mains ou à défaut du gel hydro-alcoolique,
- isolements installés de manière à ce que les électeurs ne soient pas obligés de tirer les rideaux pour garantir le secret du vote,
- bureaux nettoyés de façon approfondie.

En outre, chaque électeur devra porter un masque de protection et venir voter avec son propre stylo de couleur noire ou bleue indélébile. Les membres du bureau porteront un masque chirurgical. L'État dotera les collectivités en masques et en gel à cet effet

A noter : Dans des instructions à venir, les modalités de vote par procuration pourraient évoluer.